

# bienvenue à Sainte-Radegonde- des-Noyers



Plan de commune  
Guide d'accueil

Les Oiseaux des Marais

La Flore des marais



Office de  
Tourisme  
Isles du Marais Poitevin



www.ot-isles-maraispoitevin.com

www.sainteradegondedesnoyers.fr



## Histoire

Cette paisible commune était à l'origine une simple île calcaire parmi d'autres, émergeant de ce golfe baptisé "golfe des Pictons" au XIXe siècle. Ancienne seigneurie, elle appartient au XIIIe siècle à Thibaud Alexandre, écuyer seigneur de Sainte-Radegonde en 1288. Une grande partie du territoire de la paroisse est détenue par le prieur du lieu.

Au cours des siècles, le village bénéficie des travaux d'assèchement des marais alentours, réalisés au Moyen Âge par les abbayes voisines, et ainsi enrichi de terres qui, mises en valeur, deviendront la source principale des revenus de ses habitants. Sur son territoire, les canaux des Cinq-Abbés, du Clain, de Vienne et les écluses qu'ils comportent sont les témoins de ces grands travaux qui ont permis au fil des siècles de reprendre et d'assécher les marécages laissés par les retraits successifs de l'océan. La culture, la pêche puis l'élevage sont les ressources principales de ces habitants.

Au XIXe siècle, l'ère industrielle se concrétise par la création d'une laiterie qui s'éteint au XXe siècle. Et si de nombreux moulins ont été actifs, il n'en reste aujourd'hui qu'un seul exemplaire, dépourvu de ses ailes.



## L'église (XVe - XVIIe siècles)

Dédiée à Sainte-Radegonde, l'église est établie sur l'emplacement d'un ancien prieuré bénédictin fondé vers 682 par des moines de l'île de Noirmoutier qui, fuyant les Normands, se replie d'abord à Saint-Michel-en-l'Herm, puis à Moreilles, et enfin à Sainte-Radegonde-des-Marais ("in maritimus").

En 1124, le bâtiment n'est encore qu'une grange. En 1357, le marais alentour a été drainé, conches, étiers et canaux ont été creusés, assainissant le sol et le rendant propice à la culture. L'église a concentré une paroisse. Son curé, Geoffroy, remuant personnage, fait partie d'une bande de pilleurs d'abbayes menée par Amaury de Craon.

Durant les guerres de religions, vers 1658, l'église est pillée par les huguenots sous le commandement de Hugues de Viallatte, seigneur de Champagné.



L'usure du temps entraîne quelques travaux de restaurations : 1806, 1817, 1874... En 1806, un événement marque un tournant dans la vie de la paroisse. A cette époque, la commune de Puyravault est réunie à celle de Sainte-Radegonde pour le culte. La population est trop importante pour être reçue dans le petit édifice. Cette situation est supportée jusqu'en 1863, date à laquelle le presbytère est construit.



## Les venelles

Les venelles bordées de hauts murs de pierres sèches, de largeur ne permettant que le passage d'une brouette témoignent de l'aménagement "urbain" caractéristique des villages du marais aux XVIIe et XVIIIe siècles, et de cette forme particulière de clôtures des propriétés à l'aide des pierres sèches soigneusement posées les unes sur les autres sans aucun lien.

## Le blason de la commune

C'est lors de la réunion du Conseil municipal du 2 décembre 1988 que la commune a adopté son emblème : Ecu de Charles de Corneille. *Extrait :*

*"La commune de Sainte-Radegonde-des-Noyers possède en son église une statue de Sainte-Radegonde, reine de France, cette statue est inscrite à l'inventaire supplémentaire du 24 novembre 1976. La statue porte les armes de Charles Corneille, curé seigneur des Landes Génusson, cadet de famille noble, il fit don de cette statue à la paroisse de Sainte-Radegonde-des-Noyers, ayant certainement une chapelle en cette église, le registre paroissial porte à diverses reprises le nom de Corneille, c'est donc à bon droit que le Maire propose au Conseil municipal d'adopter pour symbole urbain l'écu de Charles de Corneille. « D'or au chevron de gueules accompagnée en pointe d'une corniche de sable posée en pal les ailes déployées. »*

*La statue en bois polychrome - installée le 4 juin 1684 selon la tradition dans l'église paroissiale de Sainte-Radegonde-des-Noyers -, fut dépeignée de sa peinture originale, les archives diocésaines de La Rochelle conservent la quittance de dorure peinture pour cette statue délivrée à Nicolas Gausseron, curé de Sainte-Radegonde-des-Noyers le 3 avril 1684. Le Maire de Sainte-Radegonde-des-Noyers a demandé à Monsieur De Pressense d'établir l'analogie du blason de la statue avec les armes de Charles de Corneille du diocèse de La Rochelle, sous le numéro 161 du bureau de Mauléon dans le registre du Poitou du Grand armorial de France. Monsieur De Pressense dit que c'est à bon droit que le Conseil municipal peut adopter ce blason."*

## Les écluses

Elles sont situées sur les canaux qui recueillent les eaux du marais vers la mer, favorisant l'écoulement des eaux drainées et les retiennent en été. Il existe plusieurs modèles de portes : les portes à vannes-guillotine, et les portes à flots.



Elles sont situées à l'extrémité des canaux évacuateurs et servent à la maîtrise des eaux, dans cette région où l'équilibre hydraulique est essentiel.

Les portes à vannes-guillotine sont manœuvrées par un éclusier qui, suivant la pluviométrie le ferme au début du printemps et les ouvre en automne dès les premières pluies. Pendant la période d'étiage, l'éclusier procède à des mouvements d'eau dans le bassin.



Ce bassin se situe des portes vers les "bâtards d'eau" sur une longueur d'un kilomètre environ. Cela consiste, pendant les fortes marées, à remplir ce bassin pour ensuite l'évacuer aux petites marées. Cette opération permet le dévasage des portes et du "russon".

Les portes à flots qui regardent vers la mer peuvent se refermer sous la pression de la marée montante et s'ouvrir selon la pression de l'eau dans le bassin.

Les écluses des cinq abbés (identiques à celles de Vienne et du Clain) sont au nombre de deux étant donné la largeur plus importante du canal des cinq abbés. Ce canal est le plus célèbre de ceux qui quadrillent le marais. Il porte le nom de cinq abbés en souvenir des cinq abbayes qui participèrent à ces travaux : Nieul, Saint-Michel-en-l'Herm, Maillezais, l'Absie, et Saint-Maixent. Ce canal fut creusé par des moines.

Les écluses des cinq abbés (identiques à celles de Vienne et du Clain) sont au nombre de deux étant donné la largeur plus importante du canal des cinq abbés. Ce canal est le plus célèbre de ceux qui quadrillent le marais. Il porte le nom de cinq abbés en souvenir des cinq abbayes qui participèrent à ces travaux : Nieul, Saint-Michel-en-l'Herm, Maillezais, l'Absie, et Saint-Maixent. Ce canal fut creusé par des moines.



L'ancienne barge qui était autrefois utilisée pour le nettoyage du canal.

## Gîtes communaux

La commune possède deux gîtes de pêche gérés par les "Gîtes de France". Ils se trouvent dans une maison éclusière réhabilitée avec beaucoup de charme. On peut y profiter du chant des grenouilles et de la présence de nombreux oiseaux. Idéalement situés entre le marais desséché et la Venise Verte, ils seront le point de départ pour de nombreuses ballades.



## — Services —

**Mairie** 02 51 28 60 12

Fax 02 51 28 67 14 - Mail : mairie-ste-radegondaise@wanadoo.fr  
1 place de la Mairie - 85450 Sainte-Radegonde-des-Noyers  
Horaires d'ouverture : Lundi et Jeudi 8h00-12h00 / 13h30-16h00 ;  
Mardi, Mercredi & Vendredi 8h00-12h00.  
Samedi matin sur rendez-vous.

**Office de tourisme**

des Isles du Marais Poitevin 02 51 56 77 30

7 rue Coupe du Rocher - 85450 Chaillé-les-Marais  
www.ot-isles-maraispoitevin.com/

**Déchetterie de Chaillé-les-Marais**  
rue de l'An II - Ouverture : Lundi 14h00-17h30 ; Mardi 09h00-12h00 ; Mercredi 09h00-12h00 ; Jeudi 14h00-17h30 ;  
Vendredi 14h00-17h30 ; Samedi 09h00-12h00 / 14h00-17h30.  
Fermée le dimanche et les jours fériés.

**Déchetterie de Champagne-les-Marais**  
rue de la Zone Artisanale - Ouverture : Lundi 14h00-17h30 ;  
Mercredi 14h00-17h30 ; Jeudi 09h00-12h00 ; Vendredi 09h00-12h00 ; Samedi 09h00-12h00. Fermée le Mardi, Dimanche et jours fériés.

**Ligne de bus "Cap Vendée"**

www.sovetours.com/ligne/ligne-140-2/

Ligne 140 : La Roche-sur-Yon / Luçon / La Rochelle  
Tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés  
Arrêt devant le 21 rue du Moulin Neuf

**Services publics** 39 39

permanences : du Lu au Ve de 8h à 19h, et le samedi de 9h à 14h